



INTERVENTION DE LA CFDT AU GROUPE D'ÉCHANGES « EVOLUTION DU MINISTERE » DU 20 FEVRIER 2006

La CFDT a demandé à de nombreuses reprises depuis 2004, dans le cadre de la décentralisation et de la réorganisation des services, un cadrage national des réformes afin d'apporter des garanties collectives et individuelles aux agents.

Elle a réitéré une nouvelle fois ses exigences lors de l'entrevue avec la DGPA le 19 janvier 2006 et avec le cabinet du ministre le 16 février 2006.

La CFDT a adressée deux courriers à la DGPA sur le projet de circulaire pré-positionnement des agents, afin que les intérêts des agents et le dialogue social soient pris en compte (du 25 janvier sur le transfert des personnels non titulaires et du 30 janvier sur l'ensemble de la circulaire).

Or, la circulaire est publiée le 10 février sans qu'aucune des observations de la CFDT ne soit prise en compte (alors même que certaines étaient approuvées par la DGPA lors de la réunion du 19 janvier 2006).

Dans ces conditions quel crédit doit-on donner aux incantations répétées à un dialogue social constructif ? La CFDT s'y essaie pourtant en permanence. Elle souhaite que ces interlocuteurs prennent enfin conscience que les représentants des personnels ne peuvent pas être ainsi méprisés !

Dans ces conditions, la CFDT, n'estime pas utile de perdre son temps et siéger au groupe d'échanges de ce jour qui ne peut être que la continuité de la parodie de dialogue social engagé.

La CFDT sera amenée à revoir sa position le jour où un calendrier, une méthode et un contenu seront annoncés pour l'établissement d'un cadrage national à paraître avant le 15 avril 2006. Il reste moins 2 mois à la DGPA pour redresser la barre.

La CFDT remet à la DGPA le texte de l'intervention de la CFDT lors de l'entrevue au Cabinet du 16 février 2006 qui réprecise nos demandes concernant le cadrage national.